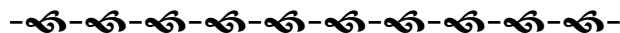


PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
REUNI LE JEUDI 30 JUIN 2011



Absents excusés : M. CHAGUE - M. DESCHASEAUX - M. FORESTIER (remplacé par Mme BIHR) - M. FORT (remplacé par Mme VUILLEQUEY) - Mlle GRIVET (remplacée par M. VAUDOUR) - Mme JACQUEMET - M. MAIRE (remplacé par Mme MORTET) - M. NICOLIN - M. PANTIGNY - M. ROBARDEY - M. RONDEAU - M. ROUTHIER (remplacé par Mme BIHR).

Secrétaire de séance : Mme MARCELOT

ORDRE DU JOUR :

- I** - Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 31 mai 2011
- II** - Info rentrée 2011
- III** - Projet d'établissement et rapport année 2010/2011
- IV** - Protocole de remplacement de courte durée
- V** - Réponses aux questions parents et élèves
- VI** - DBM pour info
- VII** - Questions diverses

Le Président,

M. ESTAVOYER

Transmis à Mme l'Inspectrice d'Académie,
le

Le Chef d'établissement,

M. ESTAVOYER

La Secrétaire,

Mme MARCELOT

Transmis à M. le Recteur,
le

L'Inspectrice d'Académie,

COMPTE RENDU DU C.A. DU 30 JUIN 2011

Le quorum est atteint avec 20 membres présents.

Monsieur le Principal ouvre la séance à 17H50 en présentant l'ordre du jour qui est adopté à l'unanimité.

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU C.A. DU 31 MAI 2011

↪ approbation à l'unanimité.

II - INFO RENTREE 2011

Présentation des effectifs et évolution des classes :

- 6^{ème} : 7 classes
- 5^{ème} : 6 classes
- 4^{ème} : 6 classes
- 3^{ème} : 6 classes.

Situation en tension sur deux niveaux (5^{ème} et 4^{ème}), cependant au niveau des postes, la préparation de la rentrée scolaire se présente de façon assez favorable.

L'année prochaine des dispositifs de soutien et remédiations sont prévus pour les niveaux 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}.

L'"allemand 2" enseigné au niveau 4^{ème}, comptera 30 élèves, formant un groupe conséquent. Les parents remarquent et pensent que cet effectif est trop important pour des élèves débutants. Le Principal précise qu'une heure sera dédoublée.

III - PROJET D'ETABLISSEMENT ET RAPPORT ANNEE 2010/2011

Le projet d'établissement 2011-2014 et le bilan de l'année scolaire 2010/2011 se feront au Conseil d'Administration de rentrée : le 20 septembre. Cela permettra de travailler et d'analyser la situation sur la base de chiffres définitifs (résultats au brevet, affectation...).

La poursuite et la finalisation du projet d'établissement se sont déroulées en juin avec les équipes des enseignants.

D'ores et déjà, apparaissent d'excellents résultats pour cette année 2010/2011 :

- 40 % d'élèves avait déjà leur brevet avec le contrôle continu,
- 80 % d'élèves de 3^{ème} passeront en 2^{nde}GT. Une analyse plus fine sera faite à la rentrée.

Tous les élèves de la Segpa ont une affectation.

Sept élèves en 3^{ème} général n'ont pas d'affectation à l'heure actuelle suite à une demande de lycée hors secteur.

Sept autres ne sont pas encore affectés en 2^{nde} pro.

La situation devrait largement se décanter d'ici le 8 juillet.

Sur le niveau 6^{ème}, 12 redoublants qui ont tous le profil d'élèves en grandes difficultés. Ce nombre assez important devra être questionné.

Le Principal précise aussi que le collège est, à présent, labellisé E3D, label qui a été remis par Monsieur le Recteur, le 29 juin.

Sept élèves de l'ITEP de Courtefontaine accueillis dans un dispositif spécifique seront intégrés "à la carte" dans les classes, après consultation et concertation des enseignants.

IV - PROTOCOLE DE REMPLACEMENT DE COURTE DUREE

cf : document joint

Ce cadre établit les modalités qui seront mises en œuvre pour remplacer les heures disponibles par des enseignants sous réserve de ressources humaines suffisantes.

Un correctif de l'article 5 est demandé par les professeurs : le mot "désigner" sera remplacé par "solliciter".

Ce protocole de remplacement est soumis au vote :

- 5 abstentions
- ↳ adopté à la majorité.

V - REPONSES AUX QUESTIONS PARENTS ET ELEVES

Pour mémoire, un certain nombre de questions ont été posées par les parents et les élèves, les réponses sont apportées par Monsieur le Principal et Monsieur LAINE.

Ces questions réponses seront mises en ligne sur le site et serviront d'appui aux échanges et à la concertation à venir.

VI - DBM POUR INFO

DBM de régularisation pour supprimer des crédits virtuels au chapitre A2 et réception d'une subvention de 250 € pour la coopération franco-britannique.

VII - QUESTIONS DIVERSES

Aucune questions diverses.

**L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE,
LA SEANCE EST LEVEE A 19H15.**

